

AMNESTY INTERNATIONAL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Index AI : POL 30/051/2006 (Public)
Bulletin n° : 265
ÉFAI
16 octobre 2006

Embargo : 16 octobre 2006 13h00 TU

Campagne Contrôlez les armes. Des munitions provenant de Grèce, de Chine, de Russie et des États-Unis sont découvertes aux mains de rebelles en République démocratique du Congo

La Russie, la Chine et les États-Unis figurent parmi les principaux pays réticents au Traité sur le commerce des armes

Nos recherches dévoilent encore un exemple de la manière dont le commerce incontrôlé des armes entretient de graves atteintes aux droits humains

[Nouvelles recherches de la campagne Contrôlez les armes : Amnesty International, Oxfam International et le Réseau d'action international sur les armes légères \(RAIAL\)](#)

Des cartouches fabriquées en Grèce, en Chine, en Russie et aux États-Unis ont été retrouvées aux mains de groupes rebelles dans la région d'Ituri, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) ; cette zone est sous embargo des Nations unies pour les armes. Les recherches de la campagne Contrôlez les armes soulignent le besoin urgent d'un traité sur le commerce des armes, afin d'endiguer le flot d'armes dans les zones de conflit. Le résultat de ces recherches est publié ce lundi 16 octobre, une semaine avant un vote attendu aux Nations unies sur une résolution de commencer à élaborer le traité.

Ce serait la première fois que des munitions des États-Unis et de Grèce sont récupérées chez des groupes rebelles dans l'est de la RDC, ce qui met en lumière l'origine mondiale des armes qui entretiennent le conflit dans cette région. Menées en septembre 2006, ces recherches révèlent l'origine d'un échantillon d'armes et de munitions récupérées chez des groupes rebelles depuis l'imposition de l'embargo des Nations unies sur les armes, en 2003. Des armes légères fabriquées en Russie, en Chine, en Serbie et en Afrique du sud ont également été découvertes.

Selon la campagne Contrôlez les armes, il est très peu probable que ces armes et munitions aient été vendues directement aux rebelles de RDC, ce qui constituerait une violation de l'embargo des Nations unies. Il est plus vraisemblable que ce matériel ait pénétré en Ituri à partir des pays voisins, ce qui démontre la nécessité d'un traité sur le commerce des armes pour établir des normes mondiales relatives aux ventes d'armes, fondées sur le droit international.

« Il s'agit là d'un simple exemple de la manière dont les contrôles laxistes sur les armes entretiennent les conflits et la souffrance dans le monde. Les embargos des Nations unies sur les armes ressemblent à des barrages contre des raz-de-marée : à eux seuls, ils ne peuvent arrêter le flot. Seul un traité strict et mondial sur le commerce des armes pourra empêcher celles-ci de se déverser dans les zones de guerre de notre planète », a déclaré Jeremy Hobbs, directeur d'Oxfam International.

Une résolution visant à commencer l'élaboration d'un traité sur le commerce des armes a été présentée la semaine dernière par sept gouvernements aux Nations unies. Cette résolution était soutenue par 77 autres gouvernements, d'autres devant leur emboîter le pas la semaine prochaine. Cette résolution sera sans doute soumise au vote du Premier comité de l'Assemblée générale des Nations unies au début de la semaine suivante. La campagne Contrôlez les armes, soutenue par 20 lauréats du prix Nobel de la paix, demande qu'un traité sur le commerce des armes interdise le transfert international d'armes et autres équipements militaires dans les endroits où ils risquent manifestement d'être utilisés pour commettre de graves violations des droits humains, pour entretenir les conflits ou nuire au développement.

« Les groupes rebelles dans l'est de la RDC ont un bilan effroyable en matière de viol, de torture et d'homicide de civils ; ils ont également utilisé des enfants soldats. Des munitions provenant de nombreux pays ont contribué à ces violences : voilà qui nous montre encore davantage que le traité sur le commerce des armes doit devenir une réalité », a déclaré Irene Khan, Secrétaire générale d'Amnesty International.

Depuis 1998, 3,9 millions de personnes environ ont été tuées dans le conflit de RDC. Malgré un accord de paix en 2002, les combats continuent dans l'est de la RDC, entretenus par des fournitures d'armes et de munitions en provenance du monde entier. Nous ignorons la manière exacte dont les armes identifiées par les chercheurs sont tombées entre les mains des rebelles en Ituri, mais parmi ces armes figuraient :

Des munitions pour fusil de tireur embusqué, fabriquées par la Federal Cartridge Company, aux États-Unis

Des munitions pour fusil fabriquées par Pyrkal, Greek Powder & Cartridge Company, en Grèce, à la fin des années 1980

Un fusil d'assaut R4 fabriqué en Afrique du sud

Des fusils d'assaut chinois et un pistolet serbe, tous endommagés, indiquant qu'ils avaient été enterrés ou entreposés à l'humidité. Cinquante à 60 p. cent des armes utilisées en RDC seraient des AK-47.

« Mille personnes meurent chaque jour des violences liées aux armes à feu. Les gouvernements ne peuvent donc plus ignorer l'histoire d'horreur qui se répète, du Congo à la Colombie et à l'Irak. Il est temps qu'un traité sur le commerce des armes empêche ces armes de tomber entre de mauvaises mains », a déclaré Charles Nasibu, militant et chercheur congolais sur les armes légères, membre du RAIAL.

Pour de plus amples informations, merci de contacter :

Oxfam International : Clare Rudebeck au : +1 646 3882886

Amnesty International : Nicola East au: +44 (0) 207 413 5729 ou +44 (0) 7904 398 103.

RAIAL : Kate Noble au : +44 (0) 7900 242 869. Charles Nasibu est disponible pour un entretien via le RAIAL

Note d'information :

En septembre 2006, des chercheurs de Contrôlez les armes ont visité des complexes à Bunia (dans le district d'Ituri, dans l'est de la RDC) pour obtenir des preuves photographiques des armes et munitions récupérées chez les forces rebelles depuis l'imposition de l'embargo des Nations unies sur les armes, en juillet 2003. Cette visite faisait suite à une mission de novembre 2005 sur le terrain, en Ituri, pour identifier l'origine des armes. Les groupes armés dans la région d'Ituri et la province voisine du Kivu ont été soumis à divers embargos sur les armes, notamment par l'Union européenne (imposé en avril 1993), et les Nations unies, depuis juillet 2003.

Les numéros de série et autres marques, notamment les poinçons sur les cartouches et les marques des fusils, ont été identifiés par des experts internationaux en munitions, révélant des armes légères et des munitions fabriquées par l'Afrique du sud, la Chine, les États-Unis, la Grèce, la Russie et la Serbie.

Pour une synthèse de ces recherches destinée aux médias, merci de consulter :
<http://web.amnesty.org/library/Index/ENGPOL300502006>

Document public

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566
Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW. web : <http://www.amnesty.org>